



Municipalité de Ripon
31, rue Coursol, Ripon, (Québec) J0V 1V0
Téléphone 819-983-2000 – Télécopieur 819-983-1327
Courriel : reception@ripon.ca
ripon.ca/urbanisme/

PISCINE OU SPA (B.5)

DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION

(suite de la [partie A. identification](#))

4. DESCRIPTION DES TRAVAUX

4.1 Date de début des travaux : _____ **Date de fin :** _____

4.2 Type de piscine ou spa

Piscine creusée Piscine hors terre rigide Piscine hors terre gonflable Spa 

4.3 Quelle est la valeur totale des travaux? Incluant matériaux et main d'œuvre.

_____ \$

4.4 Qui exécute les travaux?

Le propriétaire ou requérant Entrepreneur

4.4.1 Si les travaux sont exécutés par un entrepreneur :

Nom : _____

Coordonnées (tél. / courriel): _____

No. licence RBQ : _____



Est-ce que mon projet est conforme aux règlements?

Voici seulement les règlements les plus fréquents. Pour plus d'informations, consultez ripon.ca/urbanisme.

- ✓ Une piscine ou spa ne peut être localisée dans la cour avant (cela inclut ses accès, sa terrasse, sa promenade, ses équipements, son système de filtration et de chauffage);
- ✓ Une piscine ou spa incluant les éléments d'accompagnement précités, doit être située à au moins 1,5 mètre de toute ligne de lot, à au moins trois (3) mètres de toute emprise de rue, à au moins deux (2) mètres de tout bâtiment principal (sauf s'il s'agit d'un spa) et de tout autre accessoire ou bâtiment complémentaire;
- ✓ Principales normes de sécurité :
 - Échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;
 - Échelle ou plateforme dont l'accès est protégé par une clôture;
 - Terrasse rattachée à la résidence et aménagée de telle façon que sa partie ouvrante sur la piscine est protégée par une clôture;
- ✓ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Web au ripon.ca/questions-urbanisme/#piscines

Municipalité de ripon - Demande de permis - Partie B.5. Piscine ou spa (suite)

5. SIGNATURE

Notes

- ✓ Le présent formulaire vise à accélérer le processus de demande de permis et ne constitue en aucun temps une garantie que la demande est complète;
- ✓ Le présent formulaire ne peut être considéré comme une autorisation de commencer les travaux;
- ✓ Le fonctionnaire responsable peut exiger tout documents ou renseignements supplémentaires nécessaires à l'analyse de conformité du projet;
- ✓ Suite au dépôt d'une demande de permis complète, une réponse peut prendre jusqu'à 30 jours civils;
- ✓ La Municipalité ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire.

Je, soussigné(e), (*lettres moulées*) _____
déclare que les renseignements ci-haut mentionnés sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je réaliserai les travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur. Aussi, je comprends que le dépôt de cette demande ne constitue pas un permis et une autorisation pour débiter les travaux.

Signé le _____

aaaa/mm/jj

Signature _____

Sans procuration ([partie C](#)), tous les propriétaires doivent signer.

Veillez nous transmettre votre demande complète ainsi que les documents requis par le biais d'une des manières suivantes :

- **En personne** : à la réception, selon l'horaire ([voir site Web](#))
- **Par télécopieur** : 819-983-1327;
- **Par courriel** : reception@ripon.ca;
- **Par la poste** : 31, rue Coursol, #101, Ripon (Québec) J0V 1V0;



Adresser tout chèque à la « Municipalité de Ripon », avec objet « Demande de permis ». Pour virement bancaire, écrire à reception@ripon.ca. Les cartes de crédits ne sont pas acceptées. Aucun remboursement.

Pour des renseignements sur le dépôt d'une demande, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 819-983-2000 #2701 ou reception@ripon.ca.



Section réservée à l'administration

| | |
|--|-------------------|
| Reçu par : | No. reçu : |
| Nombre de permis requis : | Estampe |
| Date de réception de la demande : | |